



Toulennne

Informations

facebook.com/mairie.toulennne/ www.mairie-toulennne.fr

N° 250 - Mars 2025

Edito

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT D'ÉCOLE (CAE) AVEC LE DÉPARTEMENT LANCE LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE GEORGES BRASSENS

Le vendredi 14 février en Mairie de Toulennne, s'est déroulée la signature officielle de la Convention d'Aménagement d'École avec le Département de la Gironde en présence de son Président Jean-Luc GLEYZE, Isabelle DEXPERT, Conseillère Départementale du Canton et Vice-Présidente du Département et Arnaud ARFEUILLE, Vice-Président en charge des finances et des coopérations territoriales. Elle fait suite à 2 ans d'études du cabinet KWBG pour établir un programme global pluriannuel de la restructuration de l'école Georges Brassens et lance ainsi la phase opérationnelle.

Avant de donner le premier coup de pelle et de poser la première pierre, il nous reste à travailler avec notre maître d'œuvre «C+M Architectes» pour ajuster ce projet ambitieux et cohérent aux moyens de la commune, certaines subventions attendues pouvant être minorées. Au total, il s'agira à terme de bâtir un nouveau bâtiment permettant d'accueillir les activités périscolaires, la construction de deux nouvelles classes élémentaires et d'une classe maternelle, la restructuration de l'espace



«adulte» (bureaux, salle des professeurs...), l'extension du restaurant scolaire et la restructuration des cours maternelle et élémentaire.

L'aide départementale accordée à ce projet s'élève à 279 672 €, sans compter le soutien en ingénierie, si précieux, apporté par Gironde-Ressources. Je renouvelle une nouvelle fois mes remerciements auprès du département et de son président Jean-Luc GLEYZE pour son engagement sans faille auprès de notre commune, dans un contexte financier des plus tendus.

Le Maire
Christian DAIRE

Abattage Pins Francs

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, l'abattage des pins de l'«Avenue du Stade» est rendu indispensable dans les prochaines semaines.

Bien que structurant le paysage de cette voie publique depuis plus d'une trentaine d'années, le développement de ces arbres n'est plus adapté en milieu urbanisé.

En effet, il est régulièrement signalé en mairie des nuisances subies par les riverains de ces arbres (chutes d'aiguilles en quantité en domaine privé, chute de pommes de pins ou de sève sur des véhicules). Par ailleurs, leurs racines continuent de dégrader la voirie, les bordures du trottoir et le ralentisseur. En

2010 et 2018, des dépenses avaient déjà été engagées en vain pour réparer ces éléments. Enfin, la croissance de leurs branches maîtresses provoque à ce jour leur fragilité et la casse de ces arbres lors d'événements venteux, de plus en plus courants et violents, menaçant la sécurité des riverains et des usagers de cette voie.

Le chantier commencera au mois de mars 2025 par l'abattage de 2 pins (le 1^{er} situé à proximité de la «Rue des Pins Francs», le 2^{ème} au niveau du réhausseur).

Une attention toute particulière sera accordée au remplacement de ces arbres, en favorisant le choix de nouvelles essences qui devront assurer de l'ombre

tout en étant adaptées aux conditions climatiques actuelles. Il est rappelé la doctrine de l'équipe municipale visant à remplacer un arbre coupé par au moins deux arbres plantés.

Ces travaux seront réalisés par les agents du service technique communal.

La circulation et le stationnement des véhicules aux abords du chantier seront réglementés en fonction des nécessités des chantiers.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Christian DAIRE,
Maire de TOULENNE



Inscriptions scolaires

Inscriptions Rentrée Scolaire 2025 - 2026

Vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2025.

Les inscriptions à l'école concernent les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2022.

L'inscription s'effectue exclusivement auprès de la Mairie.

Les pièces à fournir obligatoirement sont le livret de famille, un justificatif de domicile, une attestation de la CAF faisant état du quotient familial (à défaut le dernier avis d'imposition), et le carnet de santé de l'enfant. Une attestation d'inscription sera alors délivrée et transmise à la Directrice de l'école.

Si votre enfant est déjà scolarisé à l'école Georges Brassens, inutile de la renouveler, le transfert de classe se fera automatiquement.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, la procédure et les pièces à fournir sont les mêmes. Un certificat de radiation de l'ancienne école devra également être produit.

Afin d'organiser au mieux cette rentrée, il est souhaitable que les inscriptions soient faites le plus tôt possible.

Jardins communaux

2 parcelles des jardins communaux (bois de Jean Blanc) sont disponibles à la location. 50 € / an. **Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie 05 56 63 48 39.**



Le Parcours de citoyenneté : Le recensement obligatoire 1^{ère} période 2025

Tous les jeunes Français, garçons et filles, nés en **JANVIER-FÉVRIER-MARS 2009** doivent se faire recenser à compter du **1^{er} jour anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Permanences

Urbanisme : Le mercredi après-midi sur rendez-vous - Mairie

CCAS : Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous - Mairie

ADIL33 : Information sur le logement. 05 57 10 59 43 afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller en télétravail, soit en envoyant un courrier électronique sur la messagerie : contact@adil33.com. Informations sur www.adil33.org. Permanence à Toulonne **14 et 28 mars 2025** (de 14h à 17h).

CAUE : Conseil en architecture et environnement «Construire, agrandir, restaurer, aménager». Sur rendez-vous, au 05 40 34 50 01 - 26 rue Maubec à Langon, Service des ADS de la CdC Sud Gironde.

Ma commune, Ma Santé : Uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48 avec M. Franck JORIGNE.



État Civil

Vous désirez faire paraître dans votre bulletin municipal un avis de naissance, de mariage ou de décès. Veuillez contacter la mairie au 05 56 63 48 39 ou envoyer un courriel à accueil@mairie-toulonne.fr

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Jeudi : Fermé au public. - Samedi : Fermé.

Si vous avez besoin de joindre pendant le week-end un élu suite à un problème sur la commune, veuillez contacter le numéro suivant : 05 56 63 48 39. Votre appel sera transféré directement sur le portable de l'élu de permanence. Nous vous remercions d'utiliser celui-ci à bon escient. En cas d'indisponibilité momentanée de ce dernier, vous êtes invité(e) à laisser votre numéro de téléphone pour être rappelé(e). Merci de votre compréhension.

Vos Services

Sous-Préfecture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h30.
Mercredi : Fermé au public.

Sictom : Horaires du centre de recyclage de Langon : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h et le samedi : 9h-17h.

Ramassage des Ordures Ménagères : **Mardi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.**

Ramassage des Déchets Verts : **Mardi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.**

Ramassage des emballages, papiers : **Vendredi matin, tous les 15 jours, suivant son secteur.**

La Poste : **Lundi au vendredi : de 14h à 16h30**

Samedi : Fermé.

Bulletin d'information de TOULENNE.

Directeur de la Publication : Christian

DAIRE, Maire. Mise en page,

Imprimerie : Sauternes Impression.

Photos : Mairie.

Site : www.mairie-toulonne.fr



Don du sang

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

LANGON
Espace Claude Nougaro - Cours du rocher
JEUDI 13 MARS
15H - 19H

PRATIQUÉZ
DONNEZ

Mutuelle Girondine

Donnons à chacun le pouvoir de se soigner.

avec la **mutuelle girondine**

1,6 million de Français ont déjà renoncé à des soins médicaux * **18 %** déclarent avoir dû renoncer plusieurs fois

Une solution existe : une mutuelle locale, solidaire, et adaptée à vos besoins.

Que propose La mutuelle girondine ?

- Des tarifs préférentiels négociés (pas d'augmentation à partir de 70 ans)
- Pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé
- Pas de droit d'entrée ni de délai de carence
- Un service d'assistance vie quotidienne inclus
- Espace prévention en ligne et application mobile

Comment souscrire ?

La mutuelle s'occupe de tout !

- Contactez votre conseiller de proximité dédié
 - Il se chargera de la réalisation de votre ancien contrat
- Quels sont les documents nécessaires pour souscrire ?**
- Un justificatif de domicile
 - Votre attestation de droits de l'Assurance Maladie
 - La copie de votre carte d'identité
 - Votre RIB
 - Apportez votre fiche de garantie actuelle pour comparer facilement

Vous souhaitez échanger avec l'un de nos conseillers ?

Contactez-le au **09 77 42 55 25**

ou retrouvez les lieux et horaires des permanences au sein des Maisons du Département des Solidarités sur gironde.fr/mutuelle-girondine

* Soit 2,1 % des personnes de 16 ans ou plus vivant en France métropolitaine, d'après l'enquête Systémique sur les ressources et conditions de vie (SÉCV) de l'Insee.

Rendez-vous retraite

Les Rendez-vous de la retraite reviennent !

L'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco et la MSA s'unissent à nouveau pour vous proposer une nouvelle édition des Rendez-vous de la Retraite.

Tout au long de l'année, les conseillers des trois régimes de retraite sont joignables pour répondre aux interrogations des actifs, liées à leur situation personnelle et les accompagner dans leurs choix : quand puis-je partir à la retraite ? Pour quel montant ? Quelles conditions pour partir en carrière longue ? Surcote, cumul emploi-retraite, retraite progressive : quel dispositif de fin de carrière choisir ?

Présents sur l'ensemble du territoire, les conseillers jouent un rôle essentiel en expliquant à chacun les droits et démarches à suivre. En complément de cet accompagnement, les 3 régimes se mobilisent et reconduisent les Rendez-vous de la retraite. À tout âge, que l'on soit proche ou non de la retraite, c'est une opportunité supplémentaire pour échanger gratuitement avec un conseiller retraite sur sa situation, selon son parcours professionnel et personnel. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec les services, les démarches et les outils d'aide à la décision, proposés gratuitement par les régimes de retraite.

Du 17 au 22 mars, des entretiens seront donc proposés par les conseillers de l'Assurance retraite, de l'Agirc Arrco ou de la MSA pour cette nouvelle édition des Rendez-vous de la retraite. Ces entretiens pourront se faire à distance ou en physique dans l'un des points d'accueil répartis en métropole et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion). Les créneaux de rendez-vous seront ouverts à partir du lundi 24 février sur le site dédié à l'événement : rdv-retraite.fr. Les actifs pourront aussi retrouver sur ce site toutes les informations pratiques pour anticiper leur départ à la retraite. Au programme : un tchat et des webinaires sur la préparation à la retraite et les interruptions de carrière.

Les rendez-vous de la retraite
en agence et en ligne

Je fais le point sur ma carrière et ma future retraite

du lundi 17 au samedi 22 mars 2025

rdv-retraite.fr

Assurance retraite Agirc-Arrco MSA

Comice Agricole

Le comice agricole revient à Langon le 30 août 2025 à l'occasion de «Paille et Ripaille»

Les prochaines animations dont les modalités paraîtront prochainement dans la presse :

- un concours de taille de vigne se déroulera le samedi 22 mars à Langon à 9h30 chez Mme Charlotte MOLINARI, route de Brannens lieu-dit Couqueque.
- un concours d'épamprage aura lieu en mai.
- un concours de bûcheronnage à Roailan.
- une dégustation de vins à l'école de viticulture de La Tour Blanche.

Toutes les personnes intéressées par ces manifestations seront les bienvenues !
Comice agricole du 30 août :

Toutes les personnes intéressées pour exposer leurs produits peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Toulence.

Celles qui sont affiliées à la MSA peuvent participer au repas du Comice en soirée et doivent s'inscrire en mairie.

Jean-François BALADE, élu, représentant du Comice Agricole.



Résumé du Conseil Municipal

Décisions à prendre

1) Convention de mise à disposition par l'EPFNA de l'immeuble sis 1 rue de l'Église

M. le Maire informe les élus de la signature de l'acte définitif de cession de bien par l'E.P.F.N.A le 31 janvier dernier, au prix convenu de 178 000 € net vendeur + 11,000 € frais d'agence de la propriété sise 1 rue de l'Église à TOULENNE (dite «maison Clauzure»), mitoyenne aux bâtiments et parking de la Mairie.

Il est précisé que l'E.P.F.N.A reste propriétaire du bien jusqu'à la signature de l'acte de cession à la commune.

Afin de permettre l'installation d'un locataire dans le bien ainsi que la perception de la totalité des loyers par la commune, la collectivité doit se porter en complément acquéreur de l'usufruit, pour un montant équivalent à 10 % du prix d'acquisition (fixé à 189 000 €).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2) Création d'un poste d'agent technique polyvalent scolaire à temps non complet (28/35^{ème})

M. le Maire, sur proposition de la

Commission du personnel réunie le 13 février 2025, considérant que l'agent, recruté en CDD pour accroissement d'activité, donne entière satisfaction dans la réalisation de l'ensemble des tâches qui lui sont confiées (principalement animation de l'accueil périscolaire, entretien des locaux scolaires et communaux, service et entretien du restaurant scolaire), propose au conseil municipal de créer un poste d'agent technique à temps non complet (28/35^{ème}) au sein des effectifs du personnel communal à compter du 1er mars 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3) Adhésion aux dispositifs d'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33)

La commune de TOULENNE adhère à la mission complémentaire d'assistance en matière de retraites mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG33), parmi lesquelles la gestion des dossiers et

l'accompagnement personnalisés des agents qui sont à moins de 5 ans de l'âge de la retraite.

M. le Maire propose aux conseillers municipaux de prendre une délibération l'autorisant à conventionner avec le Centre de Gestion de la Gironde afin de bénéficier de nouveaux services. Le coût de l'adhésion reste identique à celui payé en 2024, soit 580 € pour une collectivité disposant de 20 à 29 agents titulaires.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4) Convention avec le SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais – travaux en prestation de services 2025

M. le Maire propose à ses collègues de renouveler la convention avec le SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais en vue de réaliser en prestation de services des travaux généraux d'entretien (fauchage, élagage, installation / désinstallation des illuminations...) sur le territoire communal.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Informations

1) DIA (Déclarations d'intention d'aliéner)

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées. Cet avis sera transmis au Président de la CdC du Sud Gironde pour validation.

2) Présentation du compte rendu de la dernière Commission Agenda 21 par M. BOUCAU

Point sur les actions 2024 et les actions engagées les années précédentes

Information et sensibilisation au développement durable :

- **Rédaction d'articles** sur le bulletin communal et sur le site internet (broyage végétaux, mise en place éclairage LED, réalisation d'économies d'énergie, utilisation du broyat, plantation arbres...)

- **Conférence** à organiser autour des thèmes du développement durable. Thèmes proposés : moustiques : préventions, explications sur les possibilités (nichoirs à chauve-souris, pourquoi pulvérisations ou non...); le changement climatique.

Espaces verts :

- **Entretien espaces enherbés** : suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires, le bilan des solutions mises en application montre qu'il n'y a pas de solution «miracle» mais plusieurs solutions coexistent avec une augmentation du temps agent.

Un groupe de réflexion sur l'aménagement des trottoirs sera à relancer suite aux divers aménagements de la circulation à venir sur la commune.

- **Bois** : pour chaque arbre coupé et/ou mort (coupes sanitaires) remplacement par 2 arbres plantés en étant vigilants sur les espèces adaptées au changement climatique. Remplacement des arbres coupés ou morts au bois communal, les pins coupés au Mayne ont été remplacés par des feuillus, place de l'horloge remplacement des cyprès penchés par des charmes.

Éducation des enfants aux gestes écocitoyens :

- **Plantation d'arbres** dans le bois communal renouvelée avec les enfants de l'école : 12 arbres soit 1 par classe en janvier 2023.

- Dans le cadre de la rénovation de l'école, le verdissement des cours maternelle et élémentaire est projeté.

- Dans le cadre du projet pédagogique de l'école, installation de jardinières dans la cour maternelle avec système d'arrosage, réalisé en février 2023 et poursuivi en 2024.

- Poursuite de l'action éducative engagée pour **éviter le gaspillage** des repas au restaurant scolaire (le compostage a été arrêté suite à la collecte des bio-déchets par le Sictom).

- Restaurant scolaire : la commune a reçu le label Territoire Bio Engagé dans le cadre de sa gestion des achats.

Sobriété et économies :

- **Économies d'énergie** : les travaux les moins onéreux des propositions de l'étude du SDEEG ont été réalisés.

L'éclairage public est équipé à 100 % en LED avec pour choix de programmer une baisse à 50 ou 85 % selon les lieux.

Dans les bâtiments publics, le passage à l'éclairage par LED se poursuit.



Municipal du 22 février 2025

Faisabilité pour produire de l'électricité à partir de **panneaux photovoltaïques** sur les toits des bâtiments communaux dans le cadre de l'autoconsommation : après étude du SDEEG, aucun bâtiment n'est éligible.

– **Économies d'eau** : Aide au financement de récupérateurs d'eau pour les particuliers, financés en partenariat avec l'entreprise EVV de Langon en 2023 et 2024.

– **Sobriété numérique** : Édition du bulletin municipal en version numérique, tout en gardant la version imprimée pour les personnes qui le souhaitent (dispositif autocollant sur la boîte aux lettres). Consultable sur le site internet et Intramuros. Mise en place en septembre 2023. Économie estimée à 25 %.

Environnement

– Mobilités :

Chemins doux sur la commune : suivi des projets de lotissements devant intégrer des chemins doux et extension du réseau existant : Réalisation du chemin des Menjots en 2023, réalisation du chemin piéton rue des Videaux en 2024.

Nécessité de prendre en compte les projets pouvant impacter les aménagements à Toulenne (par exemple projet quartier de la Gare avec Cours de Verdun en sens unique), du stationnement et de la circulation. Participation à l'étude sur les mobilités dans la zone Langon Toulenne et au schéma d'aménagement RD 1113, traversée complète de la commune.

Intégration dans les différentes OAP du PLUi. Prise en compte dans le projet de la CAE (convention d'aménagement d'école).

– **Lutte contre les frelons asiatiques** : sensibilisation (bulletin communal et distribution de pièges).

– **Lutte contre les moustiques tigres** : sensibilisation (bulletin communal), participation des élus à des séances d'information.

– **Cale du port** : dernière tranche d'entretien du bâti par l'association «Adichats» en 2024. L'entretien régulier sera fait par les services techniques.

– **Diminution/valorisation des déchets** : diffusion des plaquettes d'information du SICTOM + articles.

Valorisation des coupes et tailles par broyage puis paillage/compostage avec l'achat d'un broyeur pour la commune.

Mise à disposition d'un broyeur pour les particuliers par le SICTOM.

Ramassage en porte à porte tous les 15 jours des bacs noirs, des bacs jaunes (papiers, emballages métalliques, plastiques, avec suppression des PAV correspondants) et des déchets verts.

Installation de PAV pour biodéchets.

L'action compostage au restaurant scolaire a été arrêtée en février 2024, remplacée par le ramassage des biodéchets par le SICTOM.

Actions sociales :

– **Groupe «habitat»** : dans le cadre de la dimension sociale Agenda 21, un groupe de travail a été constitué avec pour mission le traitement des problèmes d'habitat indigne ou indécent.

Mise en place du permis de louer et de la déclaration de mise en location depuis juillet 2021.

En 2024, 12 dossiers de demande d'autorisation locative et 6 de déclaration ont été déposés.

– **Lutte contre la fracture numérique** : en complément de la mise en place du réseau très haut débit sur l'ensemble de la Gironde, la commune relaie le service de soutien aux administrés en difficulté face à l'approche numérique de l'ADAV.

– **Jardins communaux** : Début 2024, 3 parcelles sont disponibles.

Propositions de nouveaux projets :

Sensibilisation à la protection de l'environnement :

– Organisation d'une opération **«nettoyage de printemps»** avec la participation des Toulonnais (assos, particuliers). Pour 2025, l'action est suspendue.

– **Mise en valeur de la flore, de la faune des bois communaux** : réalisation d'un inventaire de la faune, de la flore, de l'avifaune. Mobiliser la participation du public, des enfants. L'association Auringleta, qui intervient dans le cadre d'une activité Nature auprès des enfants de l'école, prévoit une activité centrée sur ce thème lors de ces animations d'ateliers périscolaires (entre mars et juin).

– **Proposition de fauchage tardif** des bas-côtés enherbés ainsi qu'une **taille des haies respectant la nidification**, tout en respectant les impératifs de sécurité routière. Une communication auprès des Toulonnais doit accompagner cette action. Une réflexion est à mener en ce qui concerne les haies. Demander au Sivom si certains passages peuvent être décalés fin avril, début mai. Haie des tennis : voir ESAT.

– **Poursuivre le recyclage** des piles et des cartouches d'imprimantes.

– Poursuivre l'information contre **les frelons asiatiques** (pièges disponibles à la mairie) et contre **les moustiques tigres**.

Économies d'eau :

– **Récupération de l'eau traitée** en sortie du centre de traitement des eaux pour une utilisation type arrosage : voir avec le SIAFLT si cette action est envisageable.

– **Récupérateurs d'eau pour les bâtiments communaux** : étude à réaliser selon faisabilité, locaux, utilisation, intégré dans le projet CAE...

Économies d'énergie :

– La CdC a un projet de **panneaux photovoltaïques** sur le toit de la crèche.

– **Rénovation thermique** des bâtiments : les investissements les plus lourds restent à envisager.

Diminution des ordures ménagères :

– Ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours.

– Pérennisation de la collecte en porte à porte des bacs jaunes.

– Action de formation au compostage sur le site du SICTOM.

– Information sur les biodéchets

– Visite de l'usine de méthanisation d'Auros en avril.

Espaces verts

– Avenue du Stade : 2 pins seront coupés, ils rendaient la chaussée dangereuse. Ils seront remplacés par des sujets faisant de l'ombre.

– Place de l'horloge : refonte des espaces verts devant les commerces. Projet d'implantation d'arbres sur l'esplanade si cela est possible (problème de sol éventuel).

– Vigilance (temps agent/charge de travail) sur l'entretien des trottoirs, du cimetière.

Communication

– **Savoir faire et faire savoir** : communiquer davantage sur ce que nous faisons : par exemple, l'arrosage est fait à partir d'un forage : affichage sur la citerne.

– Mise en place de panneaux pour matérialiser les **cheminements doux**

– **Changement climatique** : bon usage des volets, de l'aération... Sensibilisation aux systèmes de ventilation (VMC) : lien avec la possibilité d'une conférence, d'un article et



bandeau sur le site de la mairie.

- **Conseils d'économies d'énergie** dans le bulletin

- Informations sur l'utilisation des **produits phytosanitaires** et autres pratiques.

Actions sociales

- **Idée de jumelage** avec une ville menacée par la montée des eaux et travail avec l'école. À réfléchir.

- Informations sur le bulletin et réseaux sociaux relatives à **l'économie sociale et solidaire** (exemple : le magasin coopératif à Langon, la recyclerie au Sictom, la Caisse communale de l'alimentation, la mutuelle du Département...)

- **Permis de louer** : faut-il agrandir le périmètre et revoir la date de construction (actuellement sont concernés par l'autorisation de louer les bâtiments antérieurs à 2000) ?

3) Compte rendu de la dernière commission communication de la CdC par Mme SÉSÉ-DUVILLE

- La nouvelle directrice du service, Hélorie GRANDROQUES a été présentée, en provenance de Gradignan.

- Début réalisation avec identification des bâtiments de la CdC au sein des communes, pose de panneaux en accord avec la Mairie.

- IntraMuros : offre souscrite via la CdC et l'AMG, participation prise en charge pour 2 ans lors du SELAQ (Salon des Elus d'Aquitaine) il y a 2 ans. La CdC a

confirmé la prise en charge financière de son renouvellement pour l'ensemble des communes de la CdC. Actuellement, 760 abonnés pour obtenir les informations de Toulence

- Lou Sabitout, le re-maquetage du bulletin communal du secteur paroupien a été rediscuté.

- Présentation d'une lettre interne RH mensuelle, livrée avec la fiche de paie

- Volonté de remettre en place une newsletter

- Réflexion sur la communication sur les réseaux sociaux

- Début mars, le nouveau site internet de la CdC va être mis en place ; un appel à signaler les erreurs constatées le cas échéant est lancé.

4) Compte rendu de la réunion de lancement du Schéma Régional des Véloroutes Voies Vertes (SR3V) par M. FAVIER

M. FAVIER présente un compte-rendu succinct de la réunion de lancement du Schéma Régional des Véloroutes Voies Vertes (SR3V) qui a eu lieu le 30 janvier dernier à l'initiative de la CdC Convergence Garonne, sur le trajet devant relier Bordeaux à Langon. Au cours de cette assemblée, les représentants de la CdC Sud-Gironde, du Département, de la Région, de la CdC Entre deux Mers, du Syndicat Sud-Gironde Mobilité, de VNF, de Natura 2000 et du SMEAG, ont bénéficié d'une présentation du projet et ont été appelés à donner

leur avis d'acteurs locaux afin d'avoir une cohérence et une continuité cyclable entre les territoires.

La CdC de Montesquieu portant un projet cyclable, pourrait rejoindre l'itinéraire étudié. Une étude est également en cours pour la mise en sens unique du pont Eiffel entre Cérons et Cadillac qui pourrait permettre d'insérer une voie cyclable.

L'usage se veut en priorité touristique :

- Éviter les coteaux, les Routes Départementales à forte circulation.

- Prioriser les bords de Garonne en favorisant un itinéraire sur les 2 rives, connecté avec les gares de Langon, Portets.

- L'opportunité de mettre à profit des chemins existants peu fréquentés et plus simples à aménager.

- Faire découvrir des milieux naturels uniques aux cyclotouristes.

La restitution des principes d'itinéraire est envisagée fin mars et le plan guide opérationnel en septembre 2025.

M. FAVIER précise qu'il s'agit d'une réflexion pour développer le vélotourisme. Cet itinéraire n'est pas prioritairement pour les sorties sportives des clubs de vélo ou VTT. Des liaisons seront à créer ainsi que d'autres structures.

Aux interrogations d'élus, il indique que les financements proviendront de la Région, du Département, des CdC, de VNF et du Syndicat Sud-Gironde Mobilités.

Questions diverses

Christian DAIRE informe que l'école Georges Brassens va recevoir un label «Égalité filles-garçons» le mardi 11 mars des mains de la rectrice.

La CAE a été signée, de fait 279 672 € de subvention du Département, en attente des autres subventions. Réunion avec l'architecte pour affiner et faire baisser le projet lundi 10 mars, car avec la baisse des subventions, les contraintes budgétaires sont importantes.

Jacques FAVIER informe que la commission urbanisme se réunira le 6 mars.

Il commente l'article de Sud-Ouest aujourd'hui, et fera un compte rendu le mois prochain sur le lancement par Sud Gironde Mobilité (SGM) de navettes bus gratuites sur Langon - Toulence - Cérons/Cadillac. Christian DAIRE donne l'information sur

de nouveaux services à venir rapidement avec Nouvelle Aquitaine Mobilité (vélos, vélos électriques, scooters et voitures en location dans les centres-villes, gares, grandes entreprises ou hôpitaux) avec la possibilité de payer avec 1 seul titre de paiement : location vélo - train - location vélo à l'arrivée. L'objectif étant de ne plus amener de vélo ou trottinettes dans les trains. Nouvelle Aquitaine Mobilités a aussi des projets en lien avec l'aménagement de la gare.

Jean-François BALADE informe que le Comice Agricole aura lieu lors de Paille et Ripailles. Concours de taille le 22 mars à Langon.

Bernard LAMARQUE signale que la SNCF a donné son accord pour réaliser le forage à Toulence. Les travaux pourraient débuter en juin.

Concernant le transfert des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026, il précise qu'il n'a toujours pas été convoqué par la CdC. Il se questionne sur le fait que ce dossier n'avance pas pour l'instant.

Marie-Claude BOUCAU fait savoir que l'ancien instituteur, Jean BONNEMASON de l'école G. Bras-sens, avait créé un journal réalisé par les enfants avec la méthode Frénet. Il souhaiterait que ce support soit être mis à disposition de la commune puis, pourquoi pas à la bibliothèque.

Prochain conseil :

Vendredi 21 mars à 18 h 30



RA.PE.TOU

L'association des RAPETOU continue de marcher et courir avec enthousiasme en 2025 !

La section Marche poursuit son essor et, face à la demande croissante, de nouvelles sorties sont désormais proposées le mercredi après-midi en plus des traditionnelles sorties dominicales. Cette initiative permet à chacun de profiter d'un moment de détente et d'activité en pleine nature, toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

Récemment, 35 adhérents ont participé au Trail des Valentins, une manifestation organisée par le Foyer Rural de Fargues. Certains membres se sont également impliqués en tant que bénévoles. La course s'est déroulée dans une ambiance festive, sur un tracé varié, avec en prime un bain de boue de pied offert pour tous, transformant chaque passage en une expérience ludique et mémorable, suite aux conditions météo humides des jours précédents.

Autre temps fort : le week-end ski des RAPETOU, un rendez-vous annuel très attendu à Saint-Lary. Un petit groupe s'est rassemblé pour partager des moments de convivialité intergénérationnels. Au programme : une belle randonnée accompagnée de guides passionnants le samedi et, pour les plus courageux, une sortie trail en montagne le dimanche matin, pendant que d'autres préféreraient déguster la douceur des thermes.

Les RAPETOU vous donnent rendez-vous toute l'année pour marcher, courir et partager des aventures sportives dans la bonne humeur !

Contactez-nous via notre site web ou par mail à : toulenne.rapetou@gmail.com

«Tous les articles et photos destinés à la publication devront nous parvenir avant le 21 de chaque mois. Courriel : communication@mairie-toulenne.fr»

Pétanque Loisir Toulennaise

Le 18 janvier 2025, l'assemblée générale de l'association s'est tenue à l'Espace Culturel de Toulenne à 17h30.

Au cours de celle-ci, les nouveaux membres du conseil d'administration ont été élus par les adhérents.

Ce nouveau conseil a voté pour l'organigramme suivant :

Président : Patrick ROUMEGOUX

Vice-Président : Serge DESCLAUX

Trésorier : Bruno THOMAS - Trésorier adjoint : Jean-Claude AVENARD

Secrétaire : Isabelle BARBE - Secrétaire adjoint : Régis BORDAS

Membres du conseil d'administration : Joël CAZAUBON, Michel DELAHAYE, Jean-Jacques SCHMIT, Pierre ELUARD et Jean-Pierre ROUET.

Peu de temps après, le 29 janvier, Pierre ELUARD et Jean-Pierre ROUET ont démissionné de leur poste. Il a été décidé de ne pas les remplacer.

Notre assemblée s'est conclue par un verre de l'amitié suivi d'un repas au restaurant.

Le 24 janvier, la mairie nous a livré un magnifique barnum. Ce geste nous touche et prouve encore une fois combien les élus aident les associations de la commune. Nous tenons encore une fois à vous remercier.



Le 28 janvier, nous avons mis un petit coup de jeunesse à notre local matériel.

Après une mise en peinture, nous l'avons équipé d'étagères et d'un réfrigérateur.



Une nouvelle saison vient de débuter. À ce jour, nous sommes 32 joueurs à nous affronter deux fois par semaine dans des parties sérieuses mais toujours dans une ambiance conviviale.

Il est encore possible d'inscrire votre nom parmi nos membres.

Si notre passion pour la pétanque vous attire vous pouvez prendre des renseignements soit par mail : petanqueloisirtoulennaise@gmail.com, soit venir directement au terrain les mardis et vendredis après-midi, soit par téléphone au 06 48 03 59 96

Amicale Toulennaise

L'Amicale Toulennaise a vu le jour mi-Février. Elle a pour but la pratique du jeu de belote le jeudi après-midi à partir de 14 h dans la salle des associations qui se trouve derrière la mairie (à côté du poste de police municipale).

Les adhérents qui le souhaitent, pourront aussi nous rejoindre pour se balader ensemble le mardi après-midi et jouer à la pétanque le mercredi après-midi.

Si vous êtes en recherche de partage, de détente et de convivialité vous pouvez vous renseigner auprès de :

- Pierre Eluard (président) au 07 80 47 65 98
- Catherine Barbe (coordinatrice belote) au 06 03 15 64 55
- Claude Chantalat (coordinateur pétanque) au 06 09 60 58 85
- Guy Bonnet (coordinateur marche) au 06 80 51 20 67

Amicalement votre. Le bureau

**Siège social : Mairie – 73 avenue du 8 mai 45
mail : amicale.toulennaise@gmail.com**





ATPH

NOUVELLES DES LUSTRES

La dépose de la paire de lustres médiévaux de l'église Saint-Saturnin s'est effectuée le 31 janvier dernier en présence de M. LACOSTE, responsable de l'ATELIER 32 spécialisé dans la restauration d'œuvres d'art, et de Mme CHAVIGNON de la DRAC de Bordeaux. Les services techniques de la mairie ont assuré le montage et le démontage de l'échafaudage. Partis dans le Gers, ces lustres sont dans de très bonnes mains et nécessiteront une délicate et minutieuse rénovation. Retour dans 3 mois environ.



L'ESPACE CULTUREL INONDÉ DE VISITEURS

À l'origine de ce «sinistre» heureux, l'exposition «Si la Garonne m'était contée» dont la crue en ce week-end de février a dépassé les prévisions. Portés par le courant, des amoureux du fleuve, d'anciens bateliers, d'anciens pêcheurs, des sportifs... sont venus par vagues, comme avec le mascaret ! Trois journées d'échanges fructueux où chacun a appris de l'autre.

Alain MIOT, la cheville ouvrière de l'exposition, et A.T.P.H. ont eu raison de dire qu'elle était faite pour être lue comme un livre et non pas pour être parcourue... à la japonaise ! Cerise sur le gâteau ou bouée sur la péniche, l'ouverture de cette manifestation avec «Des Gars de Garonne» chœur d'hommes de Saint Macaire qui ont interprété la célèbre chanson de Claude NOUGARD, C'EST UNE GARONNE puis quelques chants marins durant le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Merci à Tous !

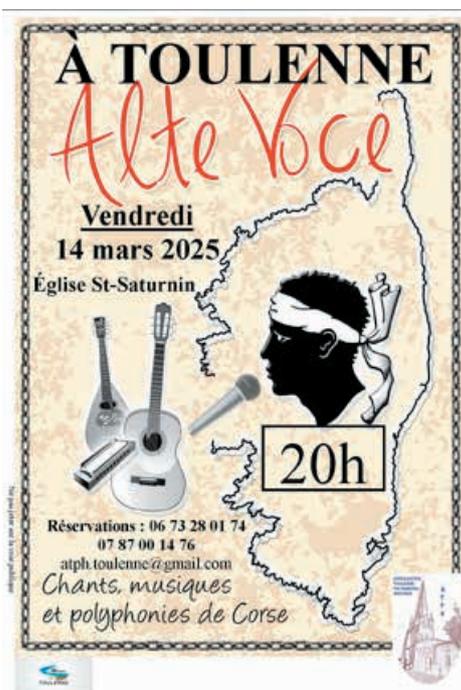
Louis DARRIEULAT

VOIX CORSES À TOULENNE

De retour sur le continent, ALTE VOCE sera en concert le VENDREDI 14 MARS, à 20 heures, à l'église Saint-Saturnin. À travers des chants polyphoniques et populaires, ALTE VOCE nous fera découvrir les profondeurs de l'âme corse dans toute sa diversité.

Réservations conseillées :

Tél : 06 73 28 01 74 ou 07 87 00 14 76 par courriel : atph.toulonne@gmail.com



Judo



Voilà trois saisons, que le Judo Club Toulonnais a fait le choix d'ouvrir sa section Éveil Judo, à nos petits âgés de 4 et 5 ans.

L'éveil judo contribue activement au développement physique et intellectuel de l'enfant.

Discipline très ludique pour apprendre à se concentrer. Un enfant qui découvre le judo est un enfant qui va apprendre des notions de vie importantes.

Comme les plus grands, les petits ont besoin de faire du sport. Une éducation physique bien adaptée joue un rôle important pour la croissance intellectuelle et physique de l'enfant.

L'éveil judo a été conçu dans l'optique d'aider l'enfant au futur apprentissage du judo et des activités sportives prochaines qu'il choisira.

L'éveil judo est avant tout une découverte de son corps visant à développer la mobilité de l'enfant. Il a des effets bénéfiques sur le comportement social et corporel de l'enfant.

Le Judo club toulonnais vous accueille :

Lundi : Self-défense / Jujitsu (né en 2012 et avant) - 19h30 à 21h00

Mardi : Judo (né en 2016-2017 et 2018) - 18h00 à 18h45

Judo (né en 2013-2014 et 2015) - 18h45 à 19h45

Judo (né en 2012 et avant) - 19h45 à 21h00

Mercredi : Taïso / Fitness (né en 2012 et avant) - 19h30 à 20h45

Jedi : Éveil judo (né en 2019 et 2020) - 18h00 à 18h45

À très vite sur nos tatamis !

Vous pouvez également vous inscrire dès à présent en prenant contact depuis notre site internet :

www.judoclubtoulonnais.fr